



## Avis de marché

*Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :*

COMMUNE DE VITRE. - 5 place du Château - B.P. 70627 - 35506 Vitré Cedex

tél. : 02-99-75-05-21 - Correspondant : M. le maire,

courriel : [c.pelletier@vitrecommunaute.org](mailto:c.pelletier@vitrecommunaute.org)

adresse internet : <http://www.mairie-vitre.com>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches.megalisbretagne.org>.

*Objet du marché :* **maîtrise d'œuvre pour la restauration de la flèche de l'église Notre Dame à Vitré.**

*Caractéristiques principales :* la présente consultation concerne une mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la flèche de l'église Notre Dame à Vitré. L'église Notre Dame est inscrite au titre des monuments historiques et est en cours de classement

*Refus des variantes.*

*Durée du marché ou délai d'exécution :* 36 mois à compter de la notification du marché.

*Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) :* 2 mai 2018.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :* fonds propres de la collectivité assortis, le cas échéant, par le recours à l'emprunt et / ou aux subventions.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique ;

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : s'agissant d'un édifice classé au titre des monuments historiques, le mandataire devra être soit : architecte en chef des monuments historiques (Joindre copie de l'inscription sur la liste nationale des architectes en chef des Mh) OU architecte bénéficiant d'un diplôme de spécialisation et d'approfondissement mention " architecture et patrimoine " ou tout autre diplôme équivalent et d'une expérience de dix années dans le domaine de la restauration du bâti ancien (Joindre copie des diplômes) ;
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné : certificat d'inscription à l'ordre des architectes.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

*Critères d'attribution* : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 40 % ;
- valeur technique : 60 %.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

***Date limite de réception des offres* : 10 avril 2018, à 12 heures.**

*Délai minimum de validité des offres* : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements* : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 18VIT25.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels* :

Conformément à l'article 39 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, la ville de Vitré met à disposition gratuitement le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante :

<https://marches.megalisbretagne.org>. Les candidats sont invités à s'identifier afin de recevoir l'information quant aux éventuelles modifications qui pourraient être apportées au dossier en cours de consultation.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures* : Les offres pourront être transmises sous support papier ou par voie dématérialisée. Les modalités de remise des offres sont indiquées dans le règlement de la consultation.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus* : Ville de Vitré.

*Correspondant* : service Commande publique, tél. : 02-99-75-05-21

courriel : [c.pelletier@vitrecommunaute.org](mailto:c.pelletier@vitrecommunaute.org) - adresse internet : <https://marches.megalisbretagne.org>.

*Date d'envoi du présent avis à la publication* : 13 mars 2018.